

DIMANCHE
30
AVRIL 2017
SAUTERNES 14H

LUNDI
01
MAI 2017
SAINT-AUBIN
DE MEDOC 9H30

de TOUR GIRONDE féminin

Organisé par:



3^e MANCHE
COUPE DE FRANCE
DAMES 2017
DRAG
BICYCLES



Bienvenue au 1^{er} Tour de Gironde féminin !

Après avoir respectivement organisé depuis des années les Petites Reines de Sauternes et la Mérignacaise, le Vélo-Club Pays de Langon et le Sport Athlétique Mérignacais ont souhaité cette année unir leurs efforts pour vous proposer cette nouvelle épreuve sur 2 jours.

Cela répond aux souhaits de la FFC qui voulait limiter le nombre de manches de Coupe de France Dames, et introduire plus de contre-la-montre.

Cela vous permettra, à vous, concurrentes et accompagnants, de ne faire qu'un déplacement en Gironde, sur un long week-end, pour découvrir des paysages et des étapes variés.

Gageons qu'il y aura déjà du suspens et des écarts dès le dimanche 30 avril, à travers le magnifique vignoble de Sauternes.

Il y en aura aussi - mais d'une autre manière - le lendemain à Saint-Aubin, aux portes du Médoc, pour une boucle de près de 20 kilomètres en contre-la-montre. Il n'était pas possible en effet de tracer une telle boucle à partir de Mérignac.

C'est donc une concurrente solide et complète qui s'imposera sur les routes de Gironde à l'occasion de cette troisième manche de la Coupe de France Drag Bicycles !

Merci à tous ceux qui ont permis à ce Tour d'exister : la FFC, les services de l'Etat, la région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, les villes de Langon et de Mérignac qui nous soutiennent tout au long de l'année, les communes de Sauternes et de Saint-Aubin de Médoc qui nous accueillent et nous aident également. Merci aussi à tous les partenaires qui sont avec nous. Merci enfin à tous les dirigeants et bénévoles des deux clubs sans qui ce Tour n'aurait pu voir le jour.

Bonne course, et bon séjour en Gironde !

Serge BOUQUET

VC Pays de Langon



Hervé LEJEUNE

SA Mérignac



SOMMAIRE

Présentation	2
Règlement du Tour de Gironde Féminin	4
- Dispositions communes, dont participation, engagements, permanence, protocole, prix...	4
- Dispositions spécifiques à la 1ère étape (Sauternes)	7
- Dispositions spécifiques à la 2ème étape (Saint-Aubin de Médoc, CLM)	8
Jury – Arbitres	9
Etape 1 – Sauternes (Officiels, parcours, hébergement pour le 29 avril, restauration...)	10
Hébergement – Restauration pour la nuit du 30 avril au 1 ^{er} mai (Mérignac)	15
Etape 2 – Saint-Aubin de Médoc (Officiels, parcours, descriptif)	16

Tour de Gironde Féminin

30 AVRIL ET 1^{er} MAI 2017

A. DISPOSITIONS COMMUNES

Article A1. Organisation

Le Tour de Gironde Féminin est organisé conjointement par le VC Pays de Langon et le SA Mérignac (Cyclisme), sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme et conformément au règlement de la Coupe de France Dames 2017. Il se dispute :

- le 30 avril 2017 à Sauternes (étape sur circuit, plus particulièrement organisée par le VCPL)
- le 1^{er} Mai 2017 à Saint-Aubin de Médoc (étape contre-la-montre, plus particulièrement organisée par le SAM).

Article A2. Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte aux Dames Juniors (1^{ère} et 2^{ème} années), Espoirs et Seniors. Elle est inscrite au calendrier national FFC et constitue une manche de la Coupe de France Dames 2017.

Article A3. Participation

Elle est définie par le règlement de la Coupe de France Dames 2017, dans ses articles 3 et 4 (et plus particulièrement le § 4.2)

Article A4. Engagements

Conformément à l'article 15 du règlement de la Coupe de France Dames, les engagements peuvent se faire à partir du 1^{er} avril par Internet ou sur demande du formulaire papier au secrétariat de l'organisation

Jérémy PAUMELLE, 140 rue Paul Doumer (appt 145), 33700 Mérignac

Tel : 06 69 02 82 35

email : jeremy.paum@wanadoo.fr

Il est fixé à 16 euros par concurrente (8 € x 2). Les modifications pourront intervenir jusqu'au 26 avril 2017.

Pour des raisons de sécurité les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de concurrentes. Les priorités sont fixées en fonction de l'article 4 du règlement de la Coupe de France Dames. Les organisateurs sont en droit de refuser tout engagement d'équipe parvenu tardivement.

Article A5. Permanence, réunion des Directeurs sportifs, signatures et présentation des équipes

La permanence pour les confirmations d'engagement et retrait des dossards sera tenue au château d'Arche à Sauternes, le samedi 29 avril de 16h à 18h30 et le dimanche 30 avril de 8h à 11h30. Les restitutions de dossards des concurrentes ayant abandonné le 30 avril et / ou ne pouvant prendre le départ le 1^{er} mai (notamment si hors délai) se fera au même endroit le 30 avril après-midi. L'ordre des départs pour le 1^{er} mai sera établi en tenant compte de ces éléments et du classement de la 1^{ère} étape.

Les réunions de Directeurs sportifs, horaires de signature au départ et présentation des équipes sont précisés dans les dispositions particulières à chaque étape.

Article A6. Assistance Technique

Compte tenu du caractère différent des deux étapes, elles sont précisées dans les dispositions particulières.

Article A7. Modalités de ravitaillement

Compte tenu du caractère différent des deux étapes, elles sont également précisées dans les dispositions particulières.

Article A8. Sécurité

Les deux circuits seront protégés aux carrefours par des signaleurs dont la liste est déposée à la Préfecture de Bordeaux.

Les organisateurs ont prévu une escorte de motos pour assurer la sécurité des concurrentes.

Article A9. Assistance médicale et secouristes

Un médecin sera présent sur les deux étapes.

Compte tenu du caractère différent de ces deux étapes, les modalités concernant les secouristes sont précisées dans les dispositions particulières.

Article A10. Incidents de course

Dans le cas de litiges, seuls les organisateurs et les arbitres de la FFC pourront prendre des décisions pour la bonne marche de l'épreuve.

Les réclamations seront reçues exclusivement par le collège des arbitres.

Le fait d'être engagée implique que chaque concurrente et son directeur sportif ont pris connaissance du règlement et qu'ils en acceptent toutes les clauses.

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article A11. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.
Le lieu du contrôle est précisé plus loin pour chaque étape.

Article A12. Protocole

Celui-ci est obligatoire. A l'arrivée de chaque étape, les concurrentes devront se présenter en tenue le plus rapidement possible sur le Podium.

L'organisateur récompensera pour chaque étape:

- les 3 premières concurrentes,
- la première Espoir (19/22ans),
- la première Junior (17/18 ans),
- et la première équipe du jour.

Puis il sera procédé à Saint-Aubin à la remise des récompenses pour le Tour de Gironde féminin (classement général) :

- les 3 premières concurrentes,
- la première Espoir (19/22ans),
- la première Junior (17/18 ans),
- et la première équipe.

L'équipe leader provisoire de la Coupe de France à l'issue du Tour de Gironde féminin sera ensuite récompensée, ainsi que les leaders provisoires individuelles de la Coupe de France (Scratch, Espoir et Junior). Ces dernières se verront également remettre le maillot FFC de leader de leur catégorie.

D'autres concurrentes, sur décision des organisateurs, peuvent être amenées à être appelées sur le podium.
Les maillots des différents classements de la Coupe de France Dames devront être portés sur la course.

Article A13. Prix

Ils seront attribués conformément aux règlements FFC et Coupe de France. Comme il y a 2 étapes, il y aura pour chacune des étapes 610 euros sur 15 concurrentes pour le scratch. Pour le classement général du Tour il y aura 50 % du total des prix attribués pour les étapes, soit aussi 610 euros sur les 15 premières concurrentes du classement scratch.

Cependant pour les Juniors et les Espoirs les organisateurs ont décidé d'attribuer les 152 euros prévus sur 5 concurrentes non pas pour la catégorie J / E confondues, mais à raison de 152 euros pour les Juniors d'une part, et 152 euros pour les Espoirs d'autre part.

Il y aura donc pour les Juniors 152 euros sur 5 concurrentes pour chacune des 2 étapes et aussi 152 euros sur 5 concurrentes pour le classement final du Tour.

Il y aura de la même manière, chez les Espoirs, 152 euros sur 5 concurrentes pour chacune des 2 étapes et aussi 152 euros sur 5 concurrentes pour le classement final du Tour.

Les prix remportés par les Juniors et les Espoirs dans le classement spécifique de leur catégorie d'âge sont cumulables avec ceux qu'elles pourraient tenir de leur classement dans les 15 premières du scratch, tels qu'évoqués au premier paragraphe du présent article.

B. DISPOSITIONS SPECIFIQUES A LA PREMIERE ETAPE (Sauternes)

Article B1. Parcours

La distance totale est de 105 kilomètres (10 tours de 10,5 km sur les communes de Sauternes et de Bommès)

Article B2. Réunion des Directeurs sportifs, signatures et présentation des équipes

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu au Château d'Arche à Sauternes le 30 avril à midi.
La signature et la présentation des équipes se fera à 13h30 sur le podium.

Article B3. Assistance technique et dépannage

Il y aura 2 voitures neutres de l'organisation et une moto neutre.

Article B4. Ravitaillement

Les modalités seront précisées lors de la réunion avec les Directeurs sportifs

Article B5. Secouristes

Les Sauveteurs Secouristes Français (Gironde) seront présents sur l'étape

Article B6. Contrôle anti-dopage

Il sera situé au château d'Arche.

Article B7. Autres dispositions spécifiques - Sécurité

La sécurité sera assurée par 12 motos (Sécurité moto assistance) de la voiture ouvreuse à la voiture balai, et 16 signaleurs.

La réunion des motards et signaleurs se tiendra salle du château d'Arche le 30 avril à 11 h.

Les concurrentes ne devront emprunter que la moitié de la chaussée. Les ronds-points se prendront par la droite. Les concurrentes et véhicules présents sur la course ne sont plus couverts par l'assurance après le passage de la voiture balai.

C. DISPOSITIONS SPECIFIQUES A LA DEUXIEME ETAPE (CLM Saint-Aubin de Médoc)

Article C1. Parcours

Il est constitué d'une boucle de 19,5 km (cf dossier course). La circulation automobile se fera exclusivement dans le même sens que les concurrentes sur le chemin de Piques, la route du Mayne d'Estèves et l'allée des Chevreuils. La route de Boutuges et la partie de la route de Mautemps que les concurrentes emprunteront (jusqu'à la route de Courmateau) seront entièrement fermées à la circulation (sauf motos accompagnatrices devant les concurrentes, véhicules Directeurs sportifs derrière les concurrentes, et véhicules arbitres / organisation / secours, dans le sens de la course).

Article C2. Réunion des Directeurs sportifs et signatures

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu à 8h30 le 1^{er} mai, à la plaine des sports de Saint-Aubin de Médoc, route de la Serpentine. Les signatures se feront au podium départ, route du Tronquet, à proximité de l'allée du Nord.

Article C3. Assistance technique et dépannage

Chaque concurrente pourra être suivie par le véhicule de son Directeur sportif ou d'un membre de son équipe. Ces derniers veilleront à ne pas gêner les dépassements si leur concurrente est doublée.

Article C4. Ravitaillement

Sans objet

Article C5. Secouristes

Le poste fixe de la Protection civile sera installé à la plaine des sports de Saint-Aubin de Médoc, route de la Serpentine. Un véhicule équipé de radio pourra intervenir sur le circuit en cas de besoin.

Article C6. Contrôle anti-dopage

Il sera installé à la plaine des sports de Saint-Aubin de Médoc, route de la Serpentine.

Article C7. Autres dispositions spécifiques

Les concurrentes devront emprunter la moitié droite de la chaussée, sauf dans le tronçon fermé à la circulation. Elles devront néanmoins veiller à ne pas faire obstacle à leur dépassement par des concurrentes plus rapides.

JURY DES ARBITRES

PRESIDENT DU JURY	Christelle PINEAU
ARBITRES	Marie-José ALIES Josiane MARES
JUGE A L'ARRIVEE	Marion MOREAU
COMMISSAIRES MOTOS	Alain LAVIGNAC Jean-Paul GARCIA
CHRONOMETREUR	Christine RICHARD



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME





Coupe de France DRAG BICYCLES

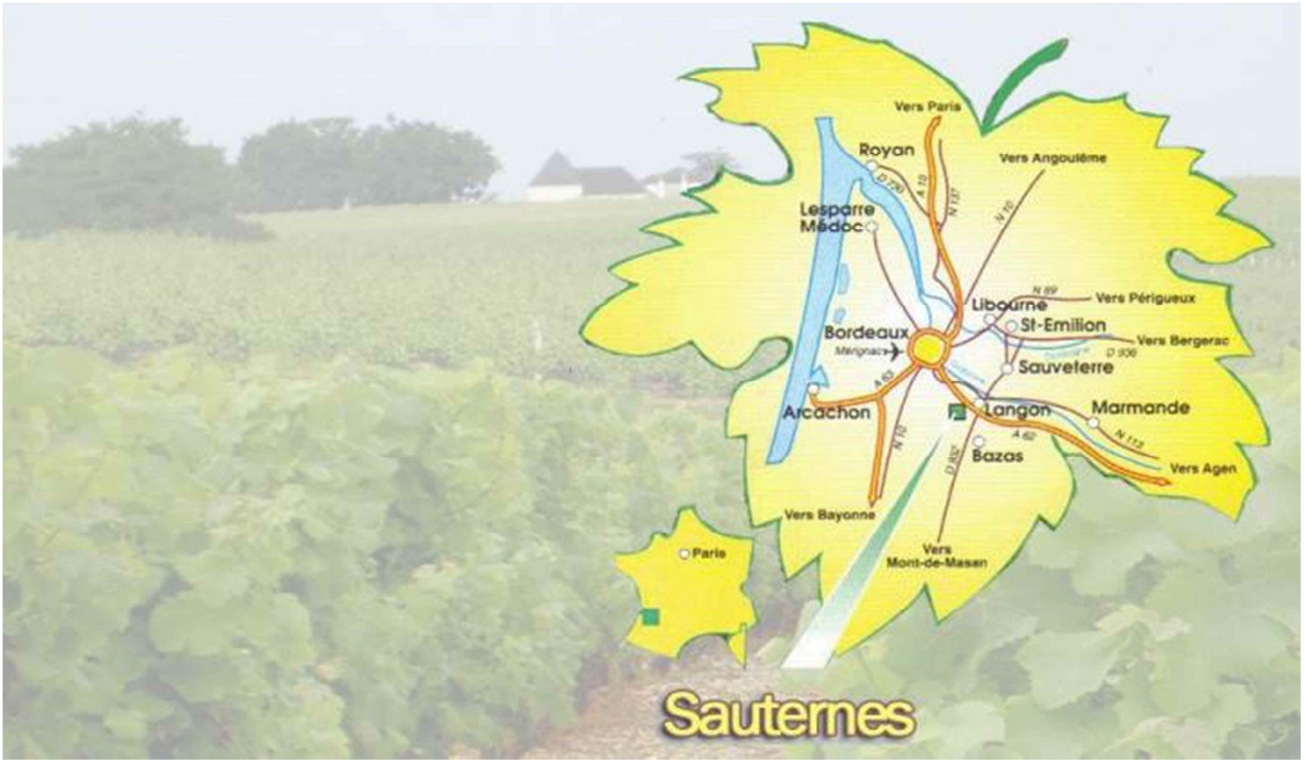
TOUR DE GIRONDE FEMININ

Dimanche 30 Avril 2017
à Sauternes

1^{ère} étape

Départ (14h00) et Arrivée (vers 17h00)
devant le Château d'Arche
(grand cru classé)





CA
AQUITAINE

Groupama

HORUS
HOTEL + RESTAURANT

Hôtel Horus
2 rue des Bruyères 33210 Langon
Tél 05 56 62 36 37

ORGANISATION

PRESIDENT	M BOUQUET Serge
VICE PRESIDENT	Mme BOUDAT - M LODA Claude
HEBERGEMENT + REPAS	Mme LAPEYRE Patricia
RESTAURATION ET BUVETTE	Mme LAMARQUE Marie – M. LAPEYRE Jean Pierre
PERMANENCE DOSSARDS	Mme CIVIL Mireille – Mme DELIGEY Sandrine
COMMUNICATION	M LODA Claude
MEDECIN	Docteur ONNO Maëlla
AMBULANCE	S S F GIRONDE
MOTOS SECURITES	Sécurité Moto Assistance AQUITAINE
SIGNALEURS	Secours Routier Cibiste Sud Médoc
RADIO TOUR	SPORT INFO RADIO
SPEAKER	M CHAUSSAT Alain et M. BALANGER Patrick
INFORMATIQUE	M. GAUVIN Eric
PHOTO FINISH	M. LAFARGUE Eric

Responsable organisation pour tous renseignements

M. LODA Claude : Email : claudeloda0569@orange.fr
Téléphone Portable : 06.87.80.21.93

RESERVATION HEBERGEMENT ET REPAS

Mme LAPEYRE Patricia : Email : patricia.lapeyre@sfr.fr
Téléphone pour l'accueil de l'hébergement à Bazas : 06.03.96.43.11

Réservé aux accompagnateurs, si vous souhaitez emporter un souvenir de notre région en sauternais, vente de bouteilles de vins avec étiquettes personnalisées au nom des « Petites Reines de Sauternes 2017 » au prix de 12€/bille.

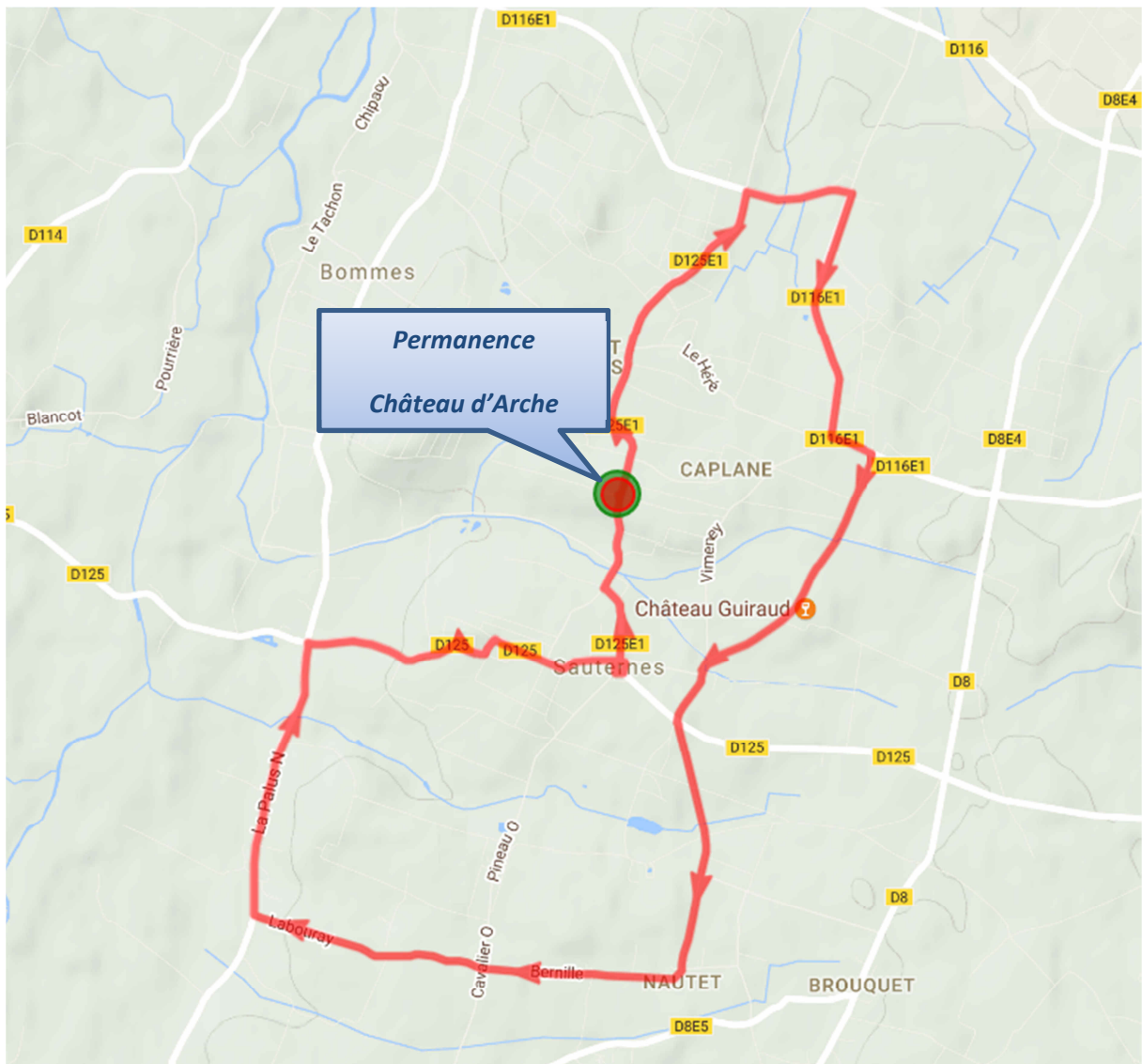
Bon de réservation joint au mail pour l'hébergement et les repas ainsi que pour la commande de vin à retourner au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve.



Vélo Club Pays de Langon
Coupe de France Dames Drag Bicycles

DIMANCHE 30 AVRIL 2017

Départ 14h00





Bon de réservation Etape 1

(commun avec les Minimes-Cadettes)

EQUIPE :

Nom du Responsable :

Hébergement du Samedi soir : **Prévoir oreiller et sac de couchage**

Hébergement Bazas

oui

non

Nombres de personnes :

X

25€ =

(formule pasta party, nuitée + petit déjeuner par personne)

Minimes – cadettes :

Juniors – seniors :

Accompagnants Femmes :

Accompagnants Hommes :

Dimanche 30 avril 2017

- Poulet grillé

- Riz

- Yaourt ou pomme

Repas sportifs vers 10 heures pour les juniors – seniors :

oui

non

Nombre

X

10€ =

Pour ceux qui souhaitent des repas le dimanche midi :

Menu à 10 €

Macédoine de légumes

Cuisse de Canard - Frites

Fromage - Salade

Nombre

X

10€ =

Pour le Plaisir ou Souvenir (à consommer avec modération) :

Bouteilles de vins avec étiquettes personnalisées au nom des « Petites Reines de Sauternes 2017 » au prix de 12€/bllé.

Nombre

X

12€ =

Merci de retourner la réservation par retour de mail à patricia.lapeyre@sfr.fr

ou au plus tard 15 jours avant le date de l'épreuve, pour préparer l'organisation au plus juste.

(même si le nombre de personnes risque de changer au dernier moment)

Hébergement / Restauration Soirée du 30 avril et nuit du 30 avril au 1^{er} mai (Mérignac)

L'hébergement est offert aux équipes venant de plus de 250 km (distance mesurée depuis le siège de leur Comité Régional).

L'hébergement se fera chez nos partenaires, principalement IBIS Budget mais aussi, le cas échéant, Ibis Styles à Mérignac, pour la nuit du Dimanche 30 avril au Lundi 1er mai. L'offre est réservée aux concurrentes et à leur encadrement direct. Le petit déjeuner est inclus. Possibilités de réserver des chambres supplémentaires sur demande, via le SAM Cyclisme, à la charge des équipes.

Pour réserver les chambres, **nous invitons les équipes intéressées à nous contacter au plus vite.** Le SAM Cyclisme s'occupera des réservations. **Contact : Hervé Lejeune (06 79 47 00 77) ou herlejeune@laposte.net**

Les types de chambres dépendront des disponibilités.

Les deux hôtels sont situés à proximité de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, sortie n°11 (en venant du Sud) ou n°11a (en venant du Nord) sur la rocade Ouest de Bordeaux (liens avec les plans ci-dessous)

Coordonnées de l'IBIS Budget de Mérignac



2 Avenue Charles Lindbergh

33 700 Mérignac

Tél : (+33)8 92 70 09 79

Plan d'accès : <http://www.ibis.com/fr/hotel-7508-ibis-budget-bordeaux-aeroport/index.shtml#>

Coordonnées de l'IBIS Styles de Mérignac



95 avenue Kennedy

33700 Mérignac

Tél : 05 56 55 93 42

Plan d'accès : <http://www.ibis.com/fr/hotel-2079-ibis-styles-bordeaux-aeroport/index.shtml#>

Possibilités de restauration

La cafétéria FLUNCH de Mérignac sera ouverte le dimanche 30 au soir.

Remise de réductions de 10% avec l'enveloppe contenant les dossards et plaques.



Flunch Bordeaux Mérignac

43 Chemin de Mirepin, 33700 Mérignac

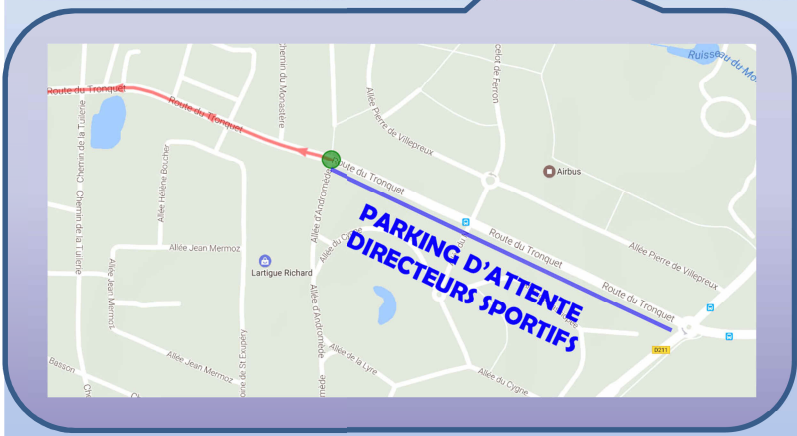
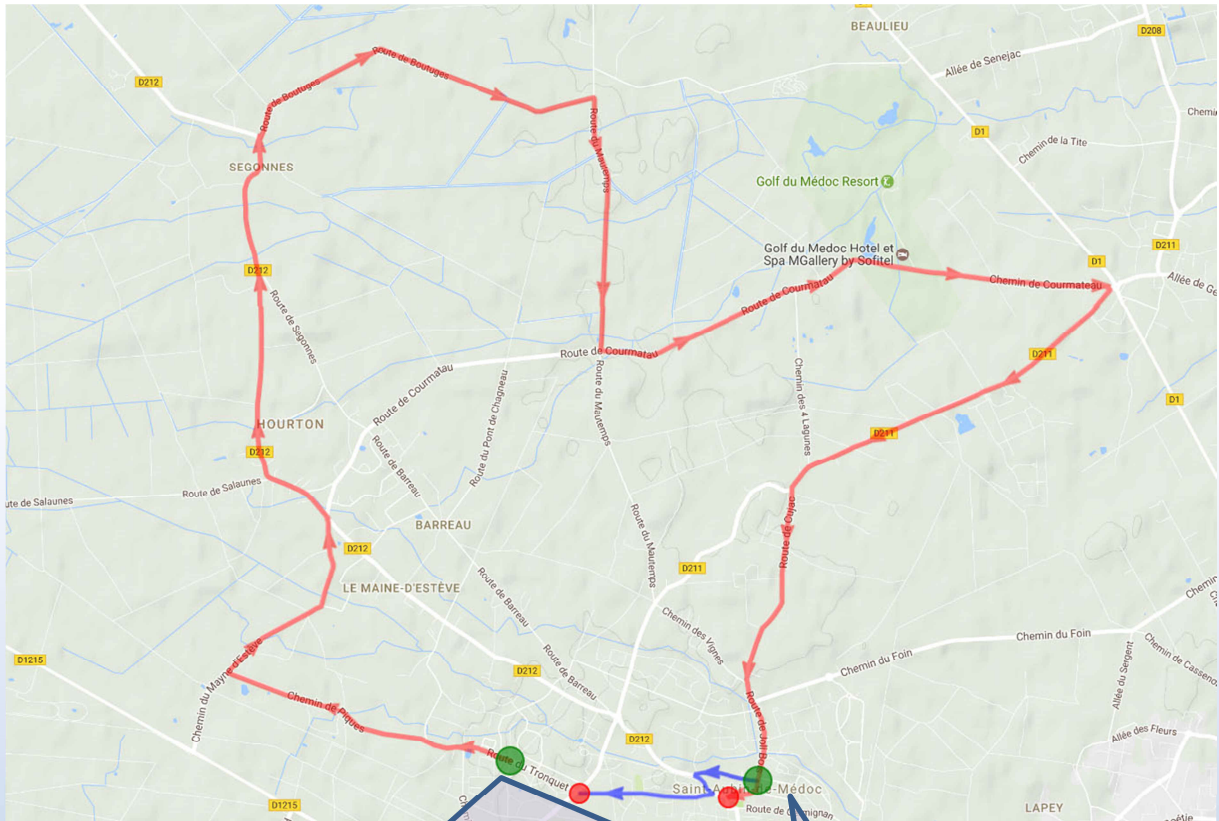
(à côté du Centre Commercial CARREFOUR)

Tél : 05 56 97 56 25

2^e étape – Lundi 1^{er} mai 2017

Contre la montre Saint-Aubin de Médoc

Descriptif du parcours et des zones Départ – Arrivée



- La zone « parking équipes – permanence – vestiaires – contrôle anti-dopage » est la plaine des sports de Saint-Aubin de Médoc, route de la Serpentine.
- Depuis Mérignac, prendre la rocade direction Paris, sortir à la sortie 8, prendre la D1215 direction Lacanau, puis la D211 « route de Picot » et ensuite la route de la Serpentine.
- Le départ s'effectue route du Tronquet à Saint-Aubin de Médoc, à proximité immédiate de l'allée du Nord. La zone de 300 m située entre la route de Picot (rond-point de la fusée) et le départ servira de parking d'attente pour les véhicules des Directeurs sportifs amenés à suivre les concurrentes.
- Le parcours développe 19,5 km en une seule boucle, il est plat.
- La circulation des véhicules autres que ceux de la course reste autorisée dans les deux sens sauf :
 - Route du Tronquet, route de Piques, chemin du Mayne d'Estèves et Allée des chevreuils (circulation autorisée dans le sens de la course seulement)
 - Route de Boutuges et Route de Mautemps (circulation interdite à tous véhicules autres que les véhicules de la course, de police et de secours)
 - Route de Joli Bois (arrivée) : circulation interdite du Chemin des écoles jusqu'à la ligne d'arrivée puis jusqu'au rond-point de la route de Saint-Médard et de la route de Pont à Cot, peu après la ligne d'arrivée.
- Les Directeurs sportifs seront déviés à 200 m environ de la ligne d'arrivée. Ils devront tourner à droite, emprunter le chemin de la Haude sur toute sa longueur, remonter ensuite à gauche la route du Pont à Cot jusqu'au carrefour de la Croix et là :
 - prendre à droite la route du Tronquet pour revenir au rond-point de la fusée puis à la zone départ (un peu plus d'un km)
 - ou continuer route du Pont à Cot jusqu'au rond-point, où un parking d'une quinzaine de places sera aménagé (non loin de l'église) et où ils pourront retrouver les concurrentes
- La remise des prix de l'étape se fera sur le podium arrivée, route de Joli Bois devant la Mairie de Saint-Aubin de Médoc. La cérémonie protocolaire avec remise des prix du Tour et des Maillots de leaders de la Coupe de France Drag Bicycles, puis vin d'honneur, se fera à la plaine des sports (cf zone départ).



ORGANISATION 2ème étape
SAINT-AUBIN DE MEDOC
Lundi 1er mai
(S.A. MERIGNAC)

PRESIDENT	Hervé LEJEUNE
VICE PRESIDENT	Jean-Louis DUBLE – Guillaume POURTALET
HEBERGEMENT DU 30 AU 1er	Hervé LEJEUNE
VIN D'HONNEUR	Françoise DUBLE
COMMUNICATION	Jérémy PAUMELLE, Cédric NOIRIEL et Romain DAUBY
MEDECIN	Docteur Maëlla ONNO
AMBULANCE	Protection Civile, antenne de Saint-Aubin de Médoc
MOTOS SECURITES	Sécurité Moto Assistance Nouvelle Aquitaine
SIGNALEURS	Secours Routier Cibiste Sud Médoc - Signaleurs des
Graves	
SPEAKERS	Vincent DIDELOT et Patrick BALLANGER
INFORMATIQUE	Eric GAUVIN

Pour tous renseignements :

Hervé LEJEUNE (y compris hébergement) herlejeune@laposte.net
06 79 47 00 77

Jérémy PAUMELLE (y compris engagements) jeremy.paum@wanadoo.fr
06 69 02 82 35

HORAIRES

- 30 avril en fin d'après-midi
CLM
 - 1^{er} mai à 8h30
 - 9h30
 - vers 12h00
- Etablissement (à Sauternes) de la grille de départ du
Réunion des Directeurs sportifs, plaine des Sports
à Saint-Aubin, route de la Serpentine
Premier départ, route du Tronquet
puis départs de minute en minute
sauf les dernières concurrentes qui partiront toutes
les 2 mn
Fin du CLM
puis protocole de l'étape sur le podium arrivée, route
de Joli Bois
puis protocole Tour et Coupe de France à la plaine
des sports
puis vin d'honneur